

**Vu** le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM » ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 19 décembre 2014 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Laurent CARRARO;

**ARRETE 2015/003 du 7 juillet 2015 portant nomination pour le jury DiMS du Centre Michel Serres.**

**Article 1 :**

Sur proposition de Monsieur Alain CADIX Administrateur délégué, chargé de l'innovation et du Centre Michel Serres, sont nommés membres du jury DiMS qui se tiendra le 10 juillet 2015 :

- Marco BERTILORENZI
- Sophie COIFFIER
- Charles-Henri D'ARCIMOLES
- Arnaud JEROME
- François JOUEN
- Fabrice MANTELET
- Bernard MOISE
- Jean-Claude RUANO BORBALAN
- Antonella TUFANO
- Marina WAINER
- Manuel ZACKLAD

**Article 2 :**

Monsieur Alain CADIX, Administrateur délégué, chargé de l'innovation et du Centre Michel Serres est nommé Président du jury DiMS 2015. Monsieur Marc LE COQ, Directeur des projets du Centre Michel Serres est nommé Vice-président du jury DiMS. En cas d'empêchement du Président du jury, la présidence est assurée par le vice-président désigné.

**Article 3 :**

Le jury du DiMS du Centre Michel Serres se réunit valablement si la moitié, au moins de ses membres, est présente.

**Article 4 :**

Le Délégué Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Laurent CARRARO